

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MÉDITERRANÉEN DE PORQUEROLLES**

**Bureau du Conseil d'administration
Réunion du 8 janvier 2024**

Délibération n° 01/2024

**Établissement du Parc national de Port-Cros
Conservatoire botanique national méditerranéen de Porquerolles**

**Désignation des administrateurs siégeant au comité de sélection du
Directeur du parc national de Port-Cros**

Vu le code de l'environnement et notamment ses articles L 331 et suivants et R 331 et suivants

Vu l'appel à candidature au journal officiel du 3 décembre 2023,

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration qui donne délégation de pouvoirs au bureau du Conseil d'administration

Considérant que le comité de sélection du futur directeur de l'établissement public sera composé de trois représentants désignés par le Conseil d'administration parmi ses membres et de trois représentants de l'État.

Le bureau délibère :

Sont désignés pour siéger au comité de sélection du directeur de l'établissement les membres suivants :

Isabelle Monfort,
Gilles Martin,
Jean Pierre Giran,

En cas d'empêchement, les suppléants suivants sont désignés :

Catherine Huraut, suppléante d'Isabelle Monfort
Philippe Mondielli, suppléant de Gilles Martin
Hélène Bill, suppléante de Jean Pierre Giran

La Présidente du Conseil d'administration

Isabelle MONFORT

